Avis d'Appel Public à la Concurrence. MP 2014-03

1. Identification de la Collectivité qui passe le Marché
Agence du Tourisme de la Corse.- Service des Affaires Juridiques
17 Bd du Roi Jérôme. B.P 19. 20181 Ajaccio
Tel: 04.95.51.77.97 Fax : 04.95.21.57.93

2. Procédure de passation :
La présente consultation sous forme d'un marché à bons de commande. La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée définie aux articles 26, 28 et 40 **du code des marchés publics**.

3. Objet du Marché :
La présente consultation concerne le Transport et la distribution de la documentation de l'Agence du Tourisme de la Corse

Code nomenclature CPV : Codes nomenclature CPV : Services de transport spécifiques : 60 123000-6 ; Services de courrier : 64 120000-3

4. Forme du marché :
La forme du marché retenue est à bon de commande à prix unitaires (Article 77 du Code des Marchés Publics).

5. Durée du marché : Le présent marché est conclu pour une année à compter de sa notification. Il est renouvelable par reconduction expresse, par envoi recommandé par la personne publique, dans les trois mois avant sa date d'anniversaire. Il peut être renouvelé au maximum une fois. Sa durée totale est donc limitée à deux ans.

6. Caractéristiques principales :
Modalités de financement et de paiement : fonds propres de l'établissement
Imputation budgétaire : Compte 6241- Fonction 95- Chapitre 011
Estimation annuelle du montant HT du marché : 50 000.00€

8. Critères de sélection des candidatures : suivant les dispositions du règlement de la consultation.

9. Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Coefficient de pondération
1	**Valeur technique de l'offre**	**60%**
2	**Prix**	**40%**

10. Délai minimum de validité des offres : 60 jours à compter de la date limite de réception des offres

11. Renseignements complémentaires administratifs

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront adresser une demande à l'adresse mentionnée au paragraphe 1.Les candidats devront faire parvenir leur demande au plus tard **8** jours avant la date limite de remise des offres.

12. Renseignements complémentaires techniques

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires sur le cahier des charges qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir, au plus tard **8 jours** avant la date limite de remise des offres, une demande à l'adresse mentionnée au paragraphe 1. Une réponse sera alors adressée au plus tard **5** jours avant la date fixée pour la réception des offres.

13. Retrait du dossier et renseignements d'ordre technique :

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat. Il peut être retiré à l'adresse mentionnée au 1 ou sur la plateforme de dématérialisation : **https://www.achatspublicscorse.com/demat avec annonceur = Agence du Tourisme de la Corse et la référence : MP 2014-03**

Les Renseignements techniques peuvent être obtenus auprès de Mme Nathalie ALBERTINI (04.95.51.77.58)

14. Dépôt des offres au format papier ou sous forme dématérialisé :

Les offres devront être remises à la même adresse qu'au 1 du présent avis ou par voie dématérialisée : **https://www.achatspublicscorse.com/demat avec annonceur = Agence du Tourisme de la Corse et la référence : MP 2014-03**

15. Rédaction des Offres / Prix : Les Offres devront être rédigées en Français et les prix exprimés en Euros.

16. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bastia villa Montepiano, 20407 Bastia Cedex.

17. Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

18. Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

- recours gracieux auprès de l'autorité compétente et d'un recours en annulation dans un délai de deux mois suivant notification de la décision, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative.
- référé précontractuel, effectué avant conclusion du marché (art. L. 551.1 Code de Justice Administrative).
- référé contractuel effectué après conclusion du contrat : L 551. 13 à L.551.16 du code de justice administrative

19. Date limite de dépôt des offres : 14 avril 2014 à 17 heures (heure française)

20. Date d'envoi à la publication : 11 mars 2014